

Education nationale : un véritable

Contre les 16 000 suppressions de postes programmées dans l'Education nationale à la prochaine rentrée de septembre, d'innombrables grèves et manifestations, unissant souvent parents et enseignants, se sont déroulées dans toute la France ces derniers jours, à la veille des congés scolaires de février. En voici un aperçu, d'après la presse régionale et des échos envoyés par nos correspondants.

Y. L. ■

Poitiers (Vienne)

Trois cents enseignants rassemblés devant le rectorat

Le recteur a reçu 42 délégués d'établissement accompagnés des syndicats.

Correspondant

Trois cents enseignants en colère, avec l'appui des parents d'élèves, se sont rassemblés au rectorat de Poitiers, à l'appel de toutes les organisations syndicales académiques (FSU, FO, CGT, SUD, FAEN, UNSA et CFDT) pour exiger le maintien de tous les postes, de toutes les classes et de toutes les sections supprimées à la rentrée, qui s'annonce catastrophique dans l'académie : suppression d'environ 300 postes (équivalents temps plein), 147 professeurs en moins dans les lycées, 55 en moins dans les lycées professionnels, 25 postes administratifs supprimés et 77 postes retirés dans l'enseignement élémentaire.

A cette saignée s'ajoutent des regroupements de filières imposés, des options supprimées, des horaires d'enseignement prévus par la loi qui ne seront plus respectés. Tous les établissements sont touchés particulièrement les lycées professionnels. Ce rassemblement a été préparé par des assemblées générales dans les établissements, qui ont rédigé leurs cahiers de revendications pour les porter au rectorat.

Des délégations de 50 établissements avaient fait le déplacement à Poitiers. Certains enseignants ont fait près de 200 km pour se rendre à Poitiers avec leurs banderoles, qu'ils ont accrochées sur les grilles du rectorat.

Malgré le refus de M^{me} le recteur de recevoir les représentants des établissements, celle-ci a été contrainte, par la détermination des manifestants, de recevoir une délégation de 42 personnes (du jamais vu) : un délégué par établissement, accompagné



par les représentants de toutes les organisations syndicales et des organisations de parents d'élèves. Pendant deux heures, au cours d'un face-à-face tendu, chaque délégué a fait part des revendications et demandé des réponses : « Comment vais-je faire pour entasser 30 élèves dans ma classe, quand celle-ci ne peut en accueillir que 25 ? Faut-il les mettre dans le couloir ou réserver la salle des fêtes ? »

Pour tous les délégués, une revendication commune : nous ne voulons pas de votre dotation horaire globale (DGH), nous voulons garder nos classes, nos postes, nos sections ! « Je n'ai plus rien à vous distribuer ! », dit le recteur.

La réponse a été claire et immédiate : « Tournez-vous vers le ministre et dites-lui qu'on n'accepte pas. Il faut satisfaire les revendications ! » Si rien n'a été accordé à la veille des congés de février, les enseignants sont sortis déterminés du rectorat.

Ils savent que la bataille ne fait que commencer. Des assemblées générales dans les établissements sont programmées dès la rentrée, le 7 mars prochain. ■



Rassemblement au rectorat d'Amiens, le mercredi 16 février

Depuis près d'un mois, comme dans tout le pays, situation explosive dans les établissements scolaires de l'académie d'Amiens. Ce mouvement touche pour l'instant essentiellement le secondaire : en effet, à l'exception du département de l'Aisne, on ignore encore les chiffres concernant le premier degré dans les départements de l'Oise et de la Somme (les inspections d'académie et le rectorat refusant de communiquer ces éléments avant les élections cantonales). Les assemblées générales, les délégations d'établissement se multiplient. Des grèves, parfois spontanées, le plus souvent avec le soutien des parents, d'élus, éclatent un peu partout.

Dans ce rassemblement appelé par FO, onze délégations d'établissement portant les cahiers de revendications établis par les assemblées de personnels, le plus souvent avec les syndicats unis. Une délégation a été reçue par le recteur. Une seule exigence : aucune suppression de postes, aucune fermeture n'est acceptable ! Annulation des suppressions de postes !

Caudry (Nord) Le lycée Jacquard ne fermera pas

Nouvelle journée de mobilisation autour du lycée Jacquard à Caudry : une grève et une manifestation le matin, un déplacement au rectorat à Lille l'après-midi. Réponse : le lycée de Caudry ne fermera pas, la section bac pro mode non plus. Par contre, la filière STI disparaît si 40 élèves n'y sont pas inscrits !

Cambrai (Nord) 80 % des enseignants en grève au collège

Soutenus par les parents d'élèves, les enseignants du collège Jules-Ferry étaient massivement en grève le 15 février contre la diminution des heures-postes (moins 61 heures !) et la remise en cause de la sectorisation géographique. L'acceptation tous azimuts des demandes de dérogations fait partir les meilleurs élèves.

Percy (Manche) Une grève historique

Les remplacements de professeurs du collège absents sont de moins en moins assurés. Et ça grogne doublement au collège de Percy où, de plus, des propos du recteur, repris par le président du conseil général, « en colère », font craindre pour le devenir de l'établissement avec ses 182 élèves. Fait historique à Percy, tous les enseignants des trois établissements publics étaient en grève le 10 février.

Calais (Pas-de-Calais) Un mensonge de plus qui décuple la colère

Journée morte le 15 février au collège Martin-Luther-King et au lycée Léonard-de-Vinci, à Calais. Huit postes supprimés au lycée, quatre autres au collège, le lourd tribut à la nouvelle carte scolaire en cours d'élaboration. Une situation d'autant plus préoccupante que, du fait de son placement dans le réseau « Clair » (collège, lycée, ambition, innovation, réussite), le collège Martin-Luther-King se pensait protégé d'une nouvelle coupe dans ses effectifs. « La référente Clair au sein du collège s'était engagée devant les professeurs à ce qu'aucun poste ne soit supprimé. » Un mensonge qui décuple la colère de tous.

Montpellier (Hérault) Manifestation sous les fenêtres du rectorat

Une trentaine d'enseignants du collège Rabelais ont manifesté le 15 février sous les fenêtres du rectorat. Ils s'insurgent contre la suppression de postes annoncée pour la rentrée prochaine. Malgré cinq élèves en plus, ils perdent 60 heures

de cours, soit deux postes. Aucune de leur revendication n'a été prise en compte par l'inspection académique.

Lille (Nord) Opération journée morte au LP Jean-Monnet

Face à la suppression annoncée de 13 postes sur 32 à la rentrée prochaine (soit 40 %, une véritable saignée !), les enseignants du lycée professionnel lillois Jean-Monnet ont organisé, le 15 février, une opération journée morte. Ils demandent à être reçus par le recteur d'académie. Martine Aubry demande... un « moratoire » sur les suppressions. Pourquoi pas l'annulation pure et simple ? Pour choisir des suppressions parmi les 13 ?

Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) Forte mobilisation des professeurs et des parents

Le collège Albert-Camus, à Clermont, qui est l'un des deux collèges d'éducation prioritaire « ambition-réussite » du département, verra les effectifs de ses classes passer de 24 aujourd'hui à « 30 maximum » à la prochaine rentrée. C'est l'une des conséquences des cinq suppressions de postes d'enseignants annoncées, de cinq demi-postes, et de la fermeture de quatre divisions. Une forte mobilisation des professeurs et des parents d'élèves a suivi cette annonce. Un préavis de grève a été lancé à partir du jeudi 17 février.

Cagnes (Alpes-Maritimes) 200 élèves manifestent avec leurs professeurs

Environ 200 élèves et une dizaine de professeurs du lycée professionnel Escoffier, à Cagnes-sur-Mer, ont manifesté le 14 février devant leur établissement. La mobilisation, qui fait suite à un rassemblement de seuls enseignants le vendredi précédent, vise à protester contre la suppression, depuis 2008, de dix-huit postes de professeurs et d'administratifs, dont dix cette année.

Reims (Marne) Après les proviseurs, c'est au tour des professeurs de manifester

Une poignée de jours après que plus d'une centaine de proviseurs furent massés devant le rectorat, c'était au tour des professeurs de manifester leur colère après les annonces de 363 suppressions de postes (351 professeurs et 12 administratifs) au sein de l'académie. Les parents d'élèves et les enseignants montent désormais au créneau, notamment ceux du collège Université, à Reims. Deux classes y seront supprimées dès la rentrée prochaine. La pétition pour l'annulation de ces mesures est très massivement signée...

Limoges (Haute-Vienne) Etablissements bloqués

Des établissements ont été bloqués le 14 février à Limoges, Brive, Bellac, Saint-Léonard et Saint-Junien. Au collège Bernard-de-Ventadour, à Limoges, parents d'élèves et enseignants protestent contre la suppression de quatre postes de professeurs à la rentrée. Des suppressions qui devraient entraîner la disparition de deux classes et de 72 heures d'enseignement dans cet établissement. Les cours d'options en langues comme le latin pourraient aussi souffrir des suppressions de postes.

Brive (Corrèze) Rien ne va plus au collège Rollinat

Les professeurs du collège Rollinat ont décidé une opération « collège mort » le 14 février. Les professeurs en grève en profiteront pour informer les parents. Le collège devrait perdre une classe et cinquante heures d'enseignement à la rentrée prochaine. Les professeurs redoutent les conséquences, avec notamment la suppression d'heures de soutien, de groupes en sciences expérimentales et de postes d'enseignants.

Carmaux (Tarn) Les parents bloquent les écoles

Déterminés et bien décidés à réaffirmer leur opposition au projet de suppressions de postes dans les écoles de Carmaux, les parents d'élèves des écoles Jean-Moulin et Jean-Jaurès se sont retrouvés pour la deuxième fois en cinq jours au bureau de l'inspecteur de l'Education nationale, pour lui remettre une lettre dénonçant ce projet.

Soutenus par les enseignants et par le maire, les parents d'élèves s'opposent à la suppression de cinq postes à la prochaine rentrée et à la fusion de l'école maternelle et élémentaire à l'école Jean-Moulin.

Alençon (Orne) Parents et enseignants en colère au collège Balzac

Le conseil d'administration du collège Balzac, à Alençon, le plus gros établissement de l'Orne, n'a pu se tenir le 14 février : les parents et les enseignants qui devaient y siéger l'ont boycotté pour dénoncer la dotation horaire de la rentrée 2011, dévoilée le 1^{er} février par l'inspectrice d'académie.

Pareil mouvement avait eu lieu au lycée Alain jeudi dernier ; au collège Louise-Michel, mardi dernier ; le collège Saint-Exupéry, toujours à Alençon, risque de connaître le même épisode demain. En bloc, soutenus par les parents, les enseignants dénoncent la surcharge des classes et les suppressions de postes. ■

soulèvement



Château-Thierry (Aisne) : 500 manifestants, le 12 février, pour l'annulation des fermetures de classes.

Communiqué SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, CGT Educ'action, SNFOLC, SNETAA-FO, SNALC-CSEN, SNCL-FAEN et SUD Education

Les organisations SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, CGT Educ'action, SNFOLC, SNETAA-FO, SNALC-CSEN, SNCL-FAEN et SUD Education réaffirment leur opposition résolue à la politique budgétaire menée dans l'Éducation nationale, d'autant que le nombre d'élèves scolarisés dans les collèges et les lycées augmentera à la rentrée 2011.

Elles demandent au ministre de renoncer aux suppressions de postes dans le second degré qui se traduisent par une augmentation des effectifs de classe, une diminution des horaires consacrés à l'enseignement, une dégradation des conditions de travail de tous et une diminution de l'offre de formation.

Elles s'opposent à la précarisation des personnels d'enseignement, de vie scolaire et d'orientation qui en découle : détérioration de la situation des non-titulaires, des TZR, augmentation des heures supplémentaires, pressions de toutes sortes sur l'ensemble des personnels...

Constatant les effets néfastes de la mise en œuvre de la classe de seconde générale et technologique à la rentrée 2010 et considérant ceux que les nouvelles premières générales et technologiques indus-

trielles et de laboratoire entraîneraient, elles rappellent leur opposition aux réformes imposées à ces voies de formation. Elles renouvellent leur exigence d'abandon de ces réformes et la remise à plat de l'ensemble du dossier.

Elles appellent à signer massivement la pétition qu'elles ont initiée avec des associations disciplinaires.

Le ministre a annoncé la généralisation du dispositif CLAIR imposé à la suite des états généraux de la sécurité à l'école, sans concertation et sans bilan de l'expérimentation menée souvent contre l'avis des personnels depuis la rentrée 2010. Ce dispositif, qui n'est pas de nature à résoudre les difficultés rencontrées par les établissements de l'éducation prioritaire, préfigure en outre une transformation du système éducatif que les organisations SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, CGT Educ'action, SNFOLC, SNETAA-FO, SNALC-CSEN, SNCL-FAEN, SUD Education refusent : destruction des statuts, glissement des missions, autonomie des établissements...

Ces organisations demandent au ministre de renoncer à cette généralisation et de stopper l'expérimentation. Elles demandent que le ministre renonce à l'imposition du livret

de compétences au collège et soutiennent les initiatives des enseignants qui, collectivement dans les établissements, s'y opposent.

Elles réitèrent leur demande d'abandon de la réforme Chatel-Pécresse de la formation des enseignants, la remise à plat du dossier pour permettre d'assurer une formation professionnelle de qualité intégrant une véritable année de stage avec un tiers du temps de service maximum en établissement. Elles soutiennent les actions décidées avec les organisations syndicales et les personnels dans les établissements et à tous les niveaux pour obtenir l'arrêt des suppressions de postes et l'abandon des réformes des lycées, de l'orientation, de la gouvernance des établissements (décrets sur l'autonomie des EPLE), de la formation des maîtres, de l'éducation prioritaire... Une autre politique éducative inscrite dans un autre cadre budgétaire est indispensable et possible : les suppressions de postes prévues à la rentrée 2011 doivent être annulées.

Sur cette base, elles appellent les personnels à se réunir dans les établissements pour préciser leurs revendications et mener l'action.

Point de vue

Face aux seize mille suppressions de postes à la rentrée, les manifestations du 19 mars peuvent-elles être un point d'appui ?

Jack Lefebvre

Le 19 mars, 25 organisations, parmi lesquelles de nombreuses organisations syndicales de l'enseignement, FSU, UNSA, SGEN-CFDT, SUD Education, CGT et la FCPE, principale fédération des parents d'élèves, appellent à participer à des manifestations dans chaque académie, après celles du 22 janvier, organisées par département. Au moment où seize mille postes sont menacés de suppression dans des milliers d'écoles, de collèges et de lycées, nul doute que l'action soit indispensable.

Dans des milliers d'écoles, de collèges, de lycées, enseignants et parents ont d'ores et déjà engagé l'action. Les manifestations du 19 mars constituent-elles un point d'appui pour ce mouvement venu d'en bas ?

Le texte de l'appel suscite toute une série de questions. Pourquoi l'appel ne demande-t-il pas le maintien des seize mille postes menacés ? Pourquoi la fédé-

ration CFDT de l'enseignement privé, pourtant préservé par rapport à l'enseignement public, est-elle signataire du texte ?

Pourquoi l'appel ne dit-il pas un mot de la réforme des lycées, alors qu'elle conduit à la suppression de dizaines de milliers de postes ? Pourquoi ne dit-il pas qu'il faut arrêter cette réforme, ainsi que le dit pourtant la déclaration signée par la très grande majorité des organisations syndicales du second degré ? En revanche, cet appel aux manifestations du 19 mars annonce un objectif : « La mobilisation citoyenne doit permettre d'inverser ces choix. » « Inverser ces choix » ?

Est-ce alors un pur hasard que ces manifestations aient lieu le 19 mars, le veille du premier tour des élections cantonales ?

Pour sa part, le SNES, le syndicat du second degré (collèges et lycées) de la FSU a décidé d'appeler à une manifestation nationale à Paris le même jour, le 19 mars.

C'est un acte de refus du cadre des manifestations académiques décidées par les 25 organisations. Cette décision montre la profondeur de la crise provoquée parmi les syndiqués et les militants des syndicats de la FSU par le soutien apporté par la direction de la FSU au cadre des 25 organisations. Cependant, une question se pose.

La décision du SNES d'appeler à une manifestation nationale à Paris est-elle un rejet de la forme de l'action décidée par les 25 organisations, c'est-à-dire des manifestations par académie, ou une rupture sur le fond avec ce qui est la base de la manifestation du 19 mars : c'est-à-dire le refus de condamner et de combattre les réformes en cours, celle du lycée, de la formation de maîtres, le programme CLAIR ?

Répondre au mouvement des enseignants et des parents impose de demander l'annulation des suppressions de postes, le maintien des postes menacés et l'arrêt, l'abrogation, des réformes qui en sont à l'origine. ■

Analyse

Comment ce gouvernement tient-il encore debout ?

Yan Legoff

Il y a eu les millions de travailleurs et de jeunes qui ont manifesté à l'automne contre la réforme des retraites. Il y a aujourd'hui un mouvement de fond qui mûrit dans toute l'Éducation nationale pour le retrait des 16 000 suppressions de postes à la prochaine rentrée de septembre (s'ajoutant aux dizaines de milliers des années précédentes), contre l'application de contre-réformes disloquant toute l'institution scolaire.

Avant eux, c'étaient les magistrats, le personnel de la Justice, et même les CRS et les gendarmes ! Il y a aussi des conflits qui se développent dans le privé, contre le blocage des salaires et les licenciements, au moment où les grands groupes annoncent un quasi-doublement de leurs profits. Pendant ce temps, chaque semaine apporte son lot d'affaires au sommet d'un État qui se décompose.

Et c'est ce gouvernement, pour se conformer aux exigences de l'Union européenne, qui prétend généraliser les contrats de droit privé dans la fonction publique pour en finir avec la garantie de l'emploi des personnels de l'État (*lire page 11*), ou encore expulser les personnes âgées de l'assurance maladie servie par la Sécurité sociale (*lire page 10*). C'est ce gouvernement, encore, qui prétend imposer une révision de la Constitution pour contraindre tout l'espace social et politique au respect de la diminution des « déficits » publics imposée par le traité de Maastricht (*lire ci-dessous*).

Comment est-ce possible ? Et puis, aussi : par quel miracle ce gouvernement parvient-il encore à tenir debout ?

Disons-le : ce gouvernement ne tient que grâce au consensus, à peine critique, parmi les dirigeants de la « gauche » et de certaines organisations syndicales, sur la « nécessaire réduction des déficits publics », et sur les diktats imposés par l'Union européenne (au besoin « refondée », disent-ils parfois) et par les marchés financiers. N'en doutons pas : seul le mouvement de millions de travailleurs, cherchant à réaliser leur unité et celle de leurs organisations sur leurs revendications essentielles, pourra briser ce consensus et ces obstacles politiques, posant les questions les plus fondamentales de la reconquête de la démocratie. Le Parti ouvrier indépendant, à la place qui est la sienne, entend bien y aider. ■

Une nouvelle offensive d'ampleur de l'Union européenne

À la fin du Conseil des ministres du 16 février, le gouvernement Sarkozy a détaillé « les grands enjeux auxquels l'Union européenne doit répondre ». « Des propositions concrètes, annonce le gouvernement, seront examinées lors du sommet de l'Eurogroupe qui se tiendra le 11 mars. »

— « Renforcement du fonds européen de stabilité financière », nécessitant « une modification limitée du traité ». Il s'agit de porter ce fonds à 500 milliards d'euros pour constituer une sorte de FMI européen, qui prêtera aux États à des conditions draconiennes, comme c'est déjà le cas pour la Grèce ou l'Irlande.

— « Renforcement du pacte de stabilité et de croissance, en développant la coordination et la surveillance budgétaire ». Selon Wolfgang Schäuble, ministre fédéral des Finances d'Allemagne, « le pacte de stabilité et de croissance sera plus offensif, afin de pouvoir empêcher certains États de la zone euro de suivre une politique mettant la stabilité en danger. Et à l'avenir, nous ne tolérerons plus que des États membres, par une mauvaise politique, favorisent les problèmes structurels et minent leur propre compétitivité » (*Le Monde*, 4 février 2011).

— « Adoption d'un pacte de convergence pour la compétitivité ». Ce pacte a été présenté le 4 février par Sarkozy et la chancelière allemande, Angela Merkel. Il est ainsi résumé dans *Les Echos* (15 février) : « Elever

à 67 ans l'âge du départ à la retraite, supprimer l'indexation des salaires et exiger des pays de l'Union européenne qu'ils fixent constitutionnellement une limite au déficit public. »

« Pas à la hauteur », selon le PS

Le 17 février, la Cour des comptes présente son rapport annuel. Son président n'est autre que Didier Migaud, membre du PS et ancien président de la commission des finances de l'Assemblée nationale : « D'amples réformes restent néanmoins nécessaires (...). L'effort structurel doit donc être plus ambitieux pour ramener le déficit public à 3 % du PIB en 2013. En outre, les mesures nécessaires pour le réaliser devront être rapidement précisées pour assurer la pleine crédibilité de cet objectif. »

Devant la presse, Migaud annonce que la Cour des comptes « apportera une contribution au gouvernement et au Parlement dans la perspective de la réforme constitutionnelle annoncée sur les finances publiques ».

Pour Jean-Marc Ayrault, président du groupe PS à l'Assemblée nationale, le pacte de compétitivité n'est pas à la hauteur pour relancer la croissance et la compétitivité en Europe, et ne peut se limiter à des indicateurs économiques et financiers » (*Euractiv.fr*, 10 février). ■